



CTB SÉNÉGAL

AGENCE BELGE
DE DÉVELOPPEMENT



MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DE L'ACTION SOCIALE

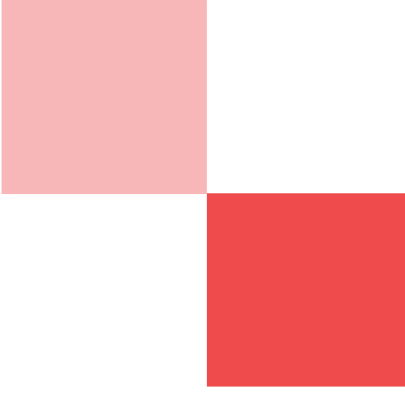
PROGRAMME SANTÉ BELGO-SÉNÉGALAIS

Santé de la mère et de l'enfant

She decided...

LA COOPÉRATION
BELGE AU DÉVELOPPEMENT





Programme Santé Belgo – Sénégalais

SOMMAIRE

- 4. Le Droit à la Santé***
- 6. Digital For Dvelopment***
- 7. Renforcement de capacités***
- 8. Nos interventions dans le secteur de la santé***
- 10. Quelques réalisations...***



LA SANTÉ DE LA REPRODUCTION

DANS

LE PROGRAMME SANTÉ BELGO - SÉNÉGALAIS

Au Sénégal la promotion de la santé de la mère et des adolescents reste un objectif majeur dans toutes les stratégies de développement socio-économique du pays. En effet la mortalité maternelle reste encore élevée avec un taux de 315 décès pour 100000 naissances vivantes. Les causes de cette mortalité maternelle sont dominées par les pathologies obstétricales, l'hypertension artérielle et ses complications, les dystocies, les infections et les avortements.

Le programme de santé belgo sénégalais a pour but l'amélioration de la santé des populations au niveau de 5 régions centres du pays.

De façon plus spécifique, les interventions ont pour but l'amélioration de l'accessibilité financière à tous les niveaux du district sanitaire (postes de santé et centres de santé) et l'amélioration du plateau technique au niveau des structures de référence (centres de santé).

Dans le cadre de l'amélioration de l'accessibilité financière, l'innovation principale introduite par le programme de santé est la mise en place d'une mutuelle de santé professionnelle de grande envergure (niveau département).

Dans le domaine de la santé de la reproduction, le programme belgo-sénégalais s'est investi dans le renforcement de capacités et les équipements au niveau des centres de santé (premières structures de référence au niveau périphérique). Le programme santé intègre parfaitement les aspects médicaux de la santé sexuelle et reproductive.

En complémentarité avec le Projet de renforcement de capacité (PRC), diverses formations ont été données dans le cadre de l'amélioration de la prise en charge des parturientes au profit des prestataires de soins (médecins, sages-femmes et infirmiers) tant au niveau de l'aide au diagnostic (formations en échographie) que de la prise en charge (formations en soins obstétricaux d'urgence de base de 400 prestataires au niveau des 28 districts sanitaires de la zone de concentration). Les infirmiers ont également été formés en transfusion sanguine.





LE DROIT

À LA SANTÉ

La santé de l'être humain est pris en charge dans un système de santé combinant des services de santé les plus performants et de la meilleure qualité possible et une protection financière qui lui permet d'avoir accès à ces services.

1 Des actions pour améliorer la qualité de tous les intrants du système : les professionnels, les infrastructures, les équipements, les médicaments, l'information sanitaire, le financement.

Formations professionnelles

- Formation de 13 médecins en échographie générale.
- Formation de 2 médecins en anesthésie réanimation.
- Formation d'un médecin en spécialisation gynéco obstétrique.
- Formation de 44 sages-femmes dans l'utilisation du nouveau parthogramme de l'OMS.
- Formation en soins obstétricaux néonataux d'urgence de 4 médecins avec 2 infirmiers aides opérateurs et 2 instrumentistes.



3 Postes de santé avec maternité construits

Équipements

- Dotation de 5 ambulances et 9 véhicules de supervision pour les districts sanitaires.
- Dotation de : 11 aspirateurs; 10 autoclaves de table; 2 boîtes d'examen gynécologiques ; 18 boîtes d'accouchement; 96 lits d'hospitalisation; 11 pèse-bébés; 20 tables d'accouchement; 5 tables de consultations gynécologiques; 7 échographes,...

367  **sages-femmes et infirmiers**

formés en soins obstétricaux et néonataux d'urgence de base.

85 **sages-femmes**



formées en échographie obstétricale.

Infrastructures

- Construction de 3 postes de santé avec maternités.
- Réhabilitation et extension de 4 centres de santé avec 4 blocs opératoires pour la chirurgie décentralisée et la prise en charge des soins obstétricaux d'urgence.
- Construction du pavillon de chirurgie d'un Hôpital Régional.

Médicaments

- Les médicaments et dispositifs pour la contraception. Tous les produits pour les accouchements.
- Tous les consommables pour les césariennes.
- Les médicaments essentiels pour toutes les maladies.

2

Des soins de meilleure qualité pour tous et spécifiquement pour les femmes.

- Consultations Pré-natales (CPN), Accouchements et Consultations Post natales (CPoN)
- Césariennes et chirurgie décentralisée.
- Planification Familiale.
- Un réseau de matrones, de relais communautaires «Bajenu Gox» pour veiller sur la santé de la femme et des enfants.



3

Un appui au développement de l'assurance maladie nationale pour faciliter l'accès des patientes aux services de santé

- Un organisme assurantiel départemental.
- Implication des autorités locales et centrales.
- Mobilisation des femmes et des hommes autour de la solidarité et l'équité.
- Engagement des femmes : prises en charge les cotisations, adhésions par groupements de femmes.
- Une sensibilisation de la population surtout par des témoignages de femmes.
- Un dossier « assuré » informatisé.
- Recours aux soins en toute discrétion (carte individuelle et ticket modérateur modique).



UDAM

organisme assurantiel départemental



100.441
bénéficiaires

couverts par les UDAM à Kounghel et Foundiougne*

4

Accès facile à des soins de qualité avec une conséquence directe sur la fréquentation des structures de soins et l'amélioration de leur viabilité financière.

* au 31 Décembre 2016



DIGITAL

FOR

DEVELOPMENT

Micro Assurance Santé – Gestion (MAS Gestion)

MAS Gestion est une plateforme de gestion technique et d'appui au monitoring des mutuelles de santé. Il propose pour les mutuelles de santé :

- Un module de paramétrage du logiciel qui permet de spécifier l'organisation, les produits, les prestataires conventionnés, ... de la Micro Assurance Santé (MAS).
- Des outils de gestion quotidienne de la mutuelle de santé (gestion des adhésions, des cotisations, des prestations et de la comptabilité).
- Un tableau de bord permettant de suivre et analyser l'évolution des adhésions, des cotisations et des prestations de la Micro Assurance Santé. Des rapports d'évaluation qui permettent de mesurer les performances de la mutuelle de santé.

Chaque mutuelle de santé hébergée dans la plateforme travaille de manière exclusive via une connexion internet et sans interférences avec les autres. Le nombre de mutuelles de santé pouvant être hébergées est illimité.

Le Dossier Patient

L'informatisation des données sanitaires à travers l'informatisation du dossier patient est opérationnelle dans les districts pilotes. Quatre centres de santé et sept postes de santé utilisent le logiciel Open Clinic pour l'encodage des patients.

Le système d'informatique médicale ainsi mis en place part du bas de la pyramide vers le haut. En effet, l'informatique médicale doit partir du dossier du patient au premier échelon de la pyramide sanitaire (Poste de Santé) qui devra être à un moment donné identifié dans le registre national.

Les données de ce dossier patient sont ensuite envoyées d'une part au Centre de Santé (CS) pour que la prise en charge du patient puisse y continuer si nécessaire et d'autre part dans différentes bases de données pour établir un profil sanitaire du Poste de Santé (PS).

Les profils sanitaires des PS sont compilés pour constituer le profil du District Sanitaire (DS). Les profils des DS sont agrégés pour produire le profil sanitaire de la Région Médicale (RM) qui sera géré par les responsables des cellules du système national d'information sanitaire au niveau régional. Et finalement les profils sanitaires des RM sont réunis pour donner le profil sanitaire pays.

RENFORCEMENT

DE

CAPACITÉS

Le Programme vise également à renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles des institutions sénégalaises actives dans la zone et les secteurs de concentration de la coopération belge par la formation de leur personnel.



Il s'inscrit dans une approche systémique aux 5 régions en (i) appuyant les stratégies nationales en ces domaines au niveau périphérique, (ii) fournissant des précieux 'feedback' au niveau central et à tous les Partenaires Techniques et Financiers actifs dans le renforcement en ces domaines, dans la mise au point de ces normes et standards, dans leur applicabilité et leur opérationnalité.

Focus sur la santé de la reproduction

Dans le domaine de la santé, un focus a été mis sur la santé de la reproduction, en accord avec les objectifs du Programme Santé.

Dans ce domaine, notamment en échographie et en soins obstétricaux et néonataux d'urgence, il y a un impact certain en terme d'amélioration de la performance et de l'efficacité, particulièrement sur le développement fœtal et la santé post natale de la mère dans les 28 districts de la zone d'intervention.

En effet, les deux séries de formations en échographie et en soins obstétricaux et néonataux d'urgence ont permis une meilleure prise en charge des bénéficiaires

par :

- Une amélioration de l'aide au diagnostic avec désormais 85 sages-femmes d'État (SFE) formées en échographie obstétricale.



Dans les districts de Bambey et de Ndofane par exemple, l'échographie était assurée par un médecin prestataire privé qui était rémunéré en fonction du nombre de malades ; désormais, les échographies sont réalisées par les SFE formées, sous la supervision du médecin, au grand bonheur des populations qui devaient chaque fois attendre la disponibilité du prestataire privé.

- Une amélioration notable de la prise en charge des parturientes avec la formation d'au moins 10 SFE par district soit un total de 367 SFE en soins obstétricaux et néonataux d'urgence de base. Les bénéficiaires de cette amélioration de la qualité sont les 216.792 femmes en âge de procréation au niveau des 05 régions.



NOS INTERVENTIONS

DANS

LE SECTEUR DE LA SANTÉ



LE PROGRAMME D'APPUI À LA GOUVERNANCE CENTRALE ET AUX RÉGIONS MÉDICALES DE DIORBEL, FATICK, KAFFRINE, KAOLACK ET THIÈS (PAGOSAN)

Le PAGOSAN est la composante «Gouvernance» du programme Santé pour un montant de 5.500.000 EUR et dont les bénéficiaires finaux sont les populations rurales des 5 régions.

OBJECTIFS:

Améliorer la santé des populations ...

Le PAGOSAN vise de par son objectif général à « Améliorer la santé des populations rurales des Régions Médicales de Diourbel, Fatick, Kaffrine, Kaolack et Thiès, par le renforcement durable du système de santé, qui est un des 4 objectifs sectoriels du PNDS 2009-2018 ».

Afin d'y parvenir son objectif spécifique est de «Contribuer à l'amélioration de la gouvernance du secteur de la santé, 4ème objectif sectoriel du Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) 2009-2018 ».

Cet objectif spécifique peut être traduit comme un appui institutionnel à l'ensemble de la pyramide sanitaire dans les domaines de gestion, planification et monitoring - évaluation du système de santé en termes de régulation et d'établissement de normes et standards ainsi que dans ceux du renforcement de ses propres capacités en matière de développement d'une approche SWAP.



Un appui aux 5 régions médicales...

Le PAGOSAN s'inscrit dans une approche systémique aux 5 Régions Médicales (40% de la population totale du pays) en (i) appuyant les stratégies nationales en ces domaines au niveau périphérique, (ii) fournissant des précieux 'feedback' au niveau central et à tous les Partenaires Techniques et Financiers actifs dans le renforcement en ces domaines, dans la mise au point de ces normes et standards, dans leur applicabilité et leur opérationnalité.

Les résultats du PAGOSAN se concentrent autour de l'appui à la réforme du MSAS, l'appui aux processus de planification et de suivi/évaluation et l'appui aux processus gestionnaires.





LE PROGRAMME D'APPUI A L'OFFRE ET LA DEMANDE DES SOINS DANS LES 5 REGIONS MEDICALES DE DIOURBEL, KAOLACK, KAFFRINE, FATICK ET THIES (PAODES)

Le PAODES gère les composantes « offre de soins » et « demande de soins » du Programme Santé Belgo-Sénégalais dans les 5 régions médicales de Diourbel, Kaolack, Kaffrine, Fatick et Thiès.

OBJECTIFS:

Améliorer l'accès aux soins de santé...

Le PAODES se base sur la nécessité d'un développement simultané des soins de qualité et de la couverture maladie universelle. Il s'attèle à garantir à la population l'accessibilité aux soins de santé, mais s'engage également dans un processus d'amélioration de la qualité des soins de santé au niveau du fonctionnement, de la planification et de l'organisation. A cet effet, outre l'appui technique et financier apporté dans les 5 régions appuyées par le programme, des initiatives innovantes sont développées au sein de districts pilotes afin de contribuer au développement des politiques nationales de santé de mise en oeuvre de l'assurance maladie universelle.



QUELQUES RÉALISATIONS...

La tarification forfaitaire subventionnée (TFS)

- La tarification forfaitaire subventionnée (TFS) est mise en œuvre sur l'ensemble des 4 districts pilotes : Sokone, Passy, Foundiougne et Kounghoul. Ce qui a fortement amélioré la gestion des structures de santé avec une meilleure prévisibilité des recettes pour les districts sanitaires, mais également des dépenses pour la population. Les structures sanitaires ont augmenté leurs recettes et ont pu procéder à des recrutements de personnel (médecins, infirmiers, sages-femmes et personnel d'appui).
- Le taux de consultation primaire curative dans les 4 districts pilotes appliquant la tarification forfaitaire subventionnée (TFS) a progressé : de 61% (Kounghoul et Sokone) contre 19% en 2011.

Les Unités Départementales d'Assurance Maladie

- 100.441 bénéficiaires sont couverts par les Unités Départementales d'Assurance Maladie soit 21,5% de la population à Kounghoul et 24% à Foundiougne.

La prise en charge des accouchements

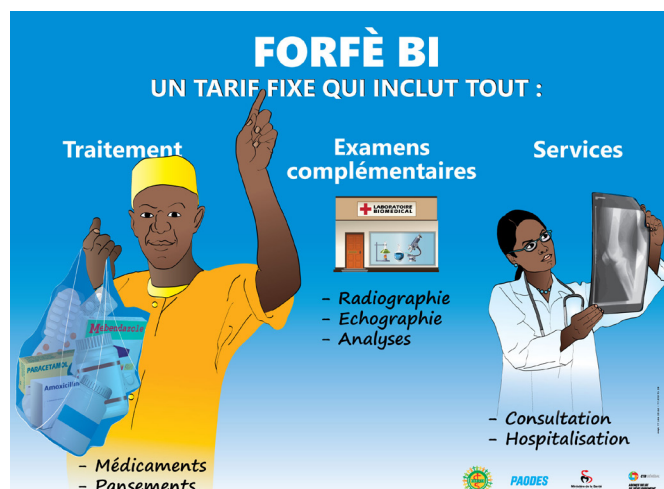
- 86,7% des accouchements sont assistés grâce à l'augmentation du nombre de sages-femmes et leur formation en soins obstétricaux et néonataux d'urgence de base.

La prise en charge des maladies chroniques, des affections bucco-dentaires et oculaires

- La décentralisation au profit des structures périphériques de la prise en charge des maladies chroniques, principalement pour le diabète, l'hypertension, l'asthme, les broncho pneumopathies chroniques obstructives (BPCO) et des maladies bucco-dentaires et oculaires est effective. Des protocoles thérapeutiques, des arbres décisionnels et des guides ont été élaborés et validés par le Ministère de la santé et de l'Action sociale.

La réactualisation de la carte sanitaire

- La réactualisation de la carte sanitaire du Sénégal permet d'avoir une répartition des structures sanitaires, de leurs effectifs par catégorie socioprofessionnelle, de leurs équipements et du type de prestations fournies, sur tout le territoire national.



Les constructions et réhabilitations

- Les travaux d'extension des locaux du MSAS et la construction de la région médicale de Kaffrine sont en cours. Les régions médicales de Thiès, Diourbel, Fatick et Kaolack ont également été réhabilitées.

Le renforcement de capacités

- 85 sages-femmes d'état (SFE) formées en échographie obstétricales ;
- 13 médecins de district formés en échographie générale ;
- 379 sages-femmes d'Etat en soins obstétricaux et néonataux d'urgence de base (SONUB) ;
- Formation de 04 équipes en Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence (SONU) ;
- Formation sur le diagnostic et la prise en charge de l'Hémophilie au bénéfice de 22 agents des 05 régions médicale de la zone d'intervention ;
- Formation de 05 agents du Ministère de la Santé et de l'Action Sociale (MSAS) en surveillance sanitaire et épidémiologie d'intervention ;
- Formation de 30 infirmiers de dialyse ;
- Formation de 17 pharmaciens de la Pharmacie Nationale d'Approvisionnement (PNA) au pilotage de la logistique physique ;
- Formation de 04 formateurs du Service National de l'Hygiène (SNH) en WASH en situation d'urgence .
- Formation de 23 médecins et techniciens supérieurs à la Recherche sur les Systèmes de Santé (RSS).

CONSTRUISONS UN MONDE ÉQUITABLE

Agence Belge de Développement, la CTB mobilise ses ressources et son expertise pour éliminer la pauvreté dans le monde. Contribuant aux efforts de la Communauté internationale, la CTB œuvre pour une société qui donne aux générations actuelles et futures les moyens de construire un monde durable et équitable.

Au Sénégal, la CTB a mis en œuvre depuis 2000 trois Programmes de Coopération pour un montant global de 116 millions d'euros. La coopération sénégal-belge a retenu 2 secteurs de concentration depuis le dernier PIC 2010-2013, à savoir la santé et l'eau & assainissement, et une zone géographique, le bassin arachidier (les 4 régions Fatick, Diourbel, Kaolack et Kaffrine), élargi à la région de Thiès. Six interventions sont en cours d'exécution.

